

Document à nous retourner par courrier accompagné de l'acompte.

N°ID exp.(Réservé administration)

DENOMINATION SOCIALE EXPOSANT :

Nous rappelons que l'achat d'outils de communication est réservé aux exposants de l'édition IFTM Top Resa 2019

--	--	--	--	--	--

Les prix sont indiqués hors taxes.

DIGITAL		
Site Internet	<input type="checkbox"/> DG01	Bannière 2 500 €
	<input type="checkbox"/> DG02	Compte à rebours web 5 000 €
	<input type="checkbox"/> DG03	Nom de votre société en couleurs 300 €
Newsletters	<input type="checkbox"/> DG04	Bannière news - offre solo 1 900 €
	<input type="checkbox"/> DG05	Bannière news - offre duo 3 500 €
	<input type="checkbox"/> DG06	Publi-rédac - offre solo 2 500 €
	<input type="checkbox"/> DG07	Publi-rédac - offre duo 3 900 €
	<input type="checkbox"/> DG08	Offre solo 2 000 €
Réseaux sociaux	<input type="checkbox"/> DG09	Offre duo 3 500 €
	<input type="checkbox"/> DG10	Offre 1 mois 5 900 €
	<input type="checkbox"/> DG11	Offre 1 an 15 000 €
Application mobile	<input type="checkbox"/> DG12	Niveau 1 - Le pack logos 450 €
	<input type="checkbox"/> DG13	Niveau 2 - La remontée en tête 1 900 €
	<input type="checkbox"/> DG14	Niveau 3 - La bannière 2 700 €
	<input type="checkbox"/> DG15	Niveau 4 - Le push 3 000 €
	<input type="checkbox"/> DG16	Niveau 5 - Le full screen 10 000 €
	<input type="checkbox"/> DG17	Sponsoring du Chatbot exposants 6 000 €
Chatbot	<input type="checkbox"/> DG18	Sponsoring du Chatbot visiteurs 7 000 €
	<input type="checkbox"/> DG19	Ecrans JC Decaux - extérieur 2 500 €
Vidéos	<input type="checkbox"/> DG20	Ecrans géants - accueil 9 900 €
	<input type="checkbox"/> DG21	TV du salon 4 500 €
WIFI	<input type="checkbox"/> DG22	Sponsoring WIFI salon 10 000 €
PRINT		
Invitation	<input type="checkbox"/> PR01	4ème de couverture 7 700 €
	<input type="checkbox"/> PR02	4ème de couverture 8 150 €
	<input type="checkbox"/> PR03	2ème de couverture 5 000 €
	<input type="checkbox"/> PR04	3ème de couverture 5 000 €
	<input type="checkbox"/> PR05	1 page intérieure 3 350 €
	<input type="checkbox"/> PR06	1/2 page intérieure 2 200 €
	<input type="checkbox"/> PR07	marque-page 5 900 €
IFTM Daily - 3 éditions	<input type="checkbox"/> PR08	1ère de couverture - votre logo et N° de stand - 3 annonceurs 2 450 €
	<input type="checkbox"/> PR09	1ère de couverture - 1/5 de page 8 200 €
	<input type="checkbox"/> PR10	2ème de couverture 9 000 €
	<input type="checkbox"/> PR11	3ème de couverture 8 000 €
	<input type="checkbox"/> PR12	4ème de couverture 9 600 €
	<input type="checkbox"/> PR13	1 double page intérieure 11 200 €
	<input type="checkbox"/> PR14	1 page intérieure 6 300 €
	<input type="checkbox"/> PR15	1/2 page intérieure 3 500 €
	<input type="checkbox"/> PR16	1/4 page intérieure 1 900 €
	<input type="checkbox"/> PR17	1 page intérieure 2 800 €
IFTM Daily - 1 édition	<input type="checkbox"/> PR18	1/2 page intérieure 1 550 €
	<input type="checkbox"/> PR19	1/3 page intérieure 1 050 €
	<input type="checkbox"/> PR20	1/4 page intérieure 850 €
	<input type="checkbox"/> PR21	Caisse Porte L - Module 1 4 500 €
Signalétique extérieure	<input type="checkbox"/> PR22	Caisse Porte L - Module 2 4 500 €
	<input type="checkbox"/> PR23	Caisse Porte L - Module 3 4 500 €
	<input type="checkbox"/> PR24	Caisse Porte L - Module 4 4 500 €
	<input type="checkbox"/> PR25	Caisse Porte L - 1 + 2 + 3 + 4 19 500 €
	<input type="checkbox"/> PR26	Bache Porte L - Recto (entrée) 19 500 €
	<input type="checkbox"/> PR27	Bache Porte L - Verso (sortie) 15 000 €
	<input type="checkbox"/> PR28	Baches côté - Module 1 (19m²) 5 900 €
	<input type="checkbox"/> PR29	Baches côté - Module 2 (18m²) 5 900 €
	<input type="checkbox"/> PR30	Baches côté - Module 3 (min 5mL) <small>Sur demande</small>
	<input type="checkbox"/> PR31	Bache façade - Hall 1.1 - N°1 12 000 €
<input type="checkbox"/> PR32	Bache façade - Hall 1.1 - N°2 12 000 €	

Signalétique extérieure	<input type="checkbox"/> PR33	Bache façade - Hall 1.2 - 120m² 28 000 €
	<input type="checkbox"/> PR34	Bache façade - Hall 1.3 - N°1 12 000 €
	<input type="checkbox"/> PR35	Bache façade - Hall 1.3 - N°2 12 000 €
	<input type="checkbox"/> PR36	Casquette retro-éclairée - Façade hall 1.1 et 1.3 4 500 €
	<input type="checkbox"/> PR37	Bâche Porte T - Sortie + Protocole 15 000 €
	<input type="checkbox"/> PR38	Portes vitrées - Hall 1.1 5 000 €
	<input type="checkbox"/> PR39	Portes vitrées - Hall 1.3 7 500 €
	<input type="checkbox"/> PR40	Habillage des poteaux 15 000 €
	<input type="checkbox"/> PR41	Sponsoring de la NEF - 200m² 35 000 €
Signalétique intérieure	<input type="checkbox"/> PR42	3 dalles 1 500 €
	<input type="checkbox"/> PR43	5 dalles 2 300 €
	<input type="checkbox"/> PR44	10 dalles au sol 3 950 €
	<input type="checkbox"/> PR45	Sponsoring flèche directionnelle 3 000 €

MULTICANAL		
Liste exposants	<input type="checkbox"/> MU01	Pack web & Catalogue 538 €
Plan	<input type="checkbox"/> MU02	4ème de couverture 8 200 €
	<input type="checkbox"/> MU03	Logo sur plan 2 800 €
Chargebox	<input type="checkbox"/> MU04	Sponsoring 1 chargebox 2 500 €
	<input type="checkbox"/> MU05	Sponsoring 6 chargebox 12 000 €

MERCHANDISING		
Badges & cordons	<input type="checkbox"/> ME01	Sponsoring de 17 000 cordons 15 000 €
	<input type="checkbox"/> ME02	Sponsoring badges + cordons 20 000 €
	<input type="checkbox"/> ME03	Sponsoring de 13 000 totebags 12 000 €
Sac officiel	<input type="checkbox"/> ME04	Sponsoring du totebag pays à l'honneur 12 000 €
	<input type="checkbox"/> ME05	Accessoires cologoté sur la tenue des hôtessees 5 000 €
Tenue des hôte(sse)s	<input type="checkbox"/> ME06	1 hotesse - 1 journée 2 750 €
Droit de distribution	<input type="checkbox"/> ME07	1 hotesse - 4 jours 8 000 €

EVENTS		
Travel Agents Cup	<input type="checkbox"/> EV01	Partenaire Diamant 6 000 €
	<input type="checkbox"/> EV02	Partenaires Rubis 4 000 €
	<input type="checkbox"/> EV03	Partenaire de l'événement 3 000 €
Travel Agents Cup Junior	<input type="checkbox"/> EV04	Partenaire Diamant 3 000 €
	<input type="checkbox"/> EV05	Partenaires Rubis 2 000 €
Hackathon	<input type="checkbox"/> EV06	Partenaire Principal + naming 20 000 €
	<input type="checkbox"/> EV07	Partenaires officiels 4 900 €
	<input type="checkbox"/> EV08	Partenaires Destinations + séjour 3 000 €
	<input type="checkbox"/> EV09	Fournisseurs officiels <small>Sur demande</small>
Le Village des Start-Up & Contest	<input type="checkbox"/> EV10	Partenaire Principal + naming 10 000 €
	<input type="checkbox"/> EV11	Partenaires officiels 4 000 €
Soirée After TO	<input type="checkbox"/> EV12	Partenaire destination 3 000 €
	<input type="checkbox"/> EV13	Partenaire exclusif + naming 30 000 €
Espace VIP	<input type="checkbox"/> EV14	Partenaire destination - 2 possibles 15 000 €
	<input type="checkbox"/> EV15	Sponsoring du VIP 19 500 €
	<input type="checkbox"/> EV16	Sponsoring du déjeuner inaugural 10 000 €
Espace presse	<input type="checkbox"/> EV17	Sponsoring de l'Espace Presse 19 500 €
	<input type="checkbox"/> EV18	Sponsoring cocktail Presse 2 500 €
	<input type="checkbox"/> EV19	Sponsoring déjeuner Presse 10 000 €
Village des influenceurs	<input type="checkbox"/> EV20	Sponsoring Déjeuner 2 500 €
	<input type="checkbox"/> EV21	Sponsoring Cocktail 2 500 €
Salles de réunion	<input type="checkbox"/> EV22	Sponsoring salles de réunion <small>Sur demande</small>
	<input type="checkbox"/> EV23	ARENA 30 000 €
Les parvis du Hall 1	<input type="checkbox"/> EV24	Parvis Hall 1.1 10 000 €
	<input type="checkbox"/> EV25	Parvis Hall 1.2 10 000 €

* TVA non applicable aux sociétés assujetties facturées à l'étranger, avec preuve d'assujettissement à apporter.
Art. 44 et 196 de la directive 2006/112/CE modifiée. TVA due par le preneur de la prestation. Taux susceptible de modification en fonction des futures mesures fiscales.

Montant total	€ HT
TVA 20%*	€
Montant total TTC	€
Montant acompte 50%	€

✕ SOCIÉTÉ EXPOSANTE

Nom et prénom (impératif) _____

Rappel montant total TTC page précédente (impératif) _____ € TTC

Société (concernée par la facturation) _____

Adresse de facturation _____

Code Postal _____ Ville _____ Pays _____

Contact _____ E-mail direct _____ @ _____

Tél direct _____ Fax direct _____

N° TVA - OBLIGATOIRE _____

✕ CONDITIONS DE PAIEMENT

Votre commande doit impérativement être accompagnée d'un acompte de 50%. Solde payable à réception de facture.
Pas de remises professionnelles

PAR VIREMENT sur le compte de Reed Expositions France devant impérativement porter la mention «Règlement sans frais pour le bénéficiaire». Merci de nous transmettre une copie de votre avis de virement.

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB	Motif	Domiciliation	N° Intra communautaire
30066	10947	00010067602	68	IFTM Top Resa 2019	CIC - Crédit Industriel et Commercial 102 Boulevard Haussmann 75008 Paris - France CMCI FR PP	FR 92 410 219 364

Code IBAN 76 3006 6109 4700 0100 6760 268

PAR CHÈQUE (uniquement pour les exposants domiciliés en France) à l'ordre de Reed Expositions France - IFTM Top Resa

PAR CARTE BANCAIRE

Pour tout paiement par carte bancaire, merci de bien vouloir vous mettre en relation avec l'administration des ventes :

Esther MARQUEZ : esther.marquez@reedexpo.fr

Nathalie SOMBE : nathalie.sombe@reedexpo.fr

Signature obligatoire

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des produits dérivés du salon dont je possède un exemplaire et m'engage à m'y conformer sans réserves ni restrictions.

Vous êtes susceptible de recevoir des offres commerciales de la part de Reed Expositions France pour votre activité professionnelle.

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'offres commerciales de notre part, adressez-vous à :

Reed Expositions France – Salon IFTM Top Resa Tour Vista – 52/54 quai de Dion Bouton-92800 Puteaux.

Nom et prénom du signataire - OBLIGATOIRE _____

Fonction _____

À _____

Le _____

Signature & cachet obligatoires

OBLIGATOIRE

Conditions générales de vente produits dérivés

Les présentes conditions s'appliquent à la vente d'espaces publicitaires dans les produits dérivés du salon IFTM Top Resa (catalogue officiel du salon, newsletter etc...) ainsi que sur le site Internet accessible à l'adresse <http://www.iftm.fr>. Les produits dérivés et le site Internet du salon www.iftm.fr sont ci-après désignés : « les outils de communication ».

Toute demande d'insertion publicitaire dans les outils de communication de IFTM Top Resa est réputée ferme et irrévocable par l'annonceur dès qu'elle est enregistrée par Reed Expositions France. Si cette demande est effectuée par un mandataire, elle engage conjointement celui-ci et l'annonceur, notamment pour le bon règlement de cette annonce. Le mandataire doit agir sous couvert d'une notification par l'annonceur qui doit préciser la portée et la durée de son mandat. En cas de contradiction entre les présentes conditions générales de vente et les conditions d'achat d'un annonceur, il est convenu que les présentes conditions générales de vente prévalent.

L'annonceur s'engage à fournir les documents ou typons nécessaires à l'impression et/ou la mise en ligne de son message publicitaire pour les dates prévues. Les frais techniques éventuels seront à la charge de l'annonceur.

L'annonceur devra respecter les prescriptions de Reed Expositions France fixées dans ses documents commerciaux concernant la fourniture des éléments techniques (ex : format des bannières publicitaires).

En cas de suivi de la réalisation de l'annonce par les services communication du Salon IFTM Top Resa, une épreuve peut être présentée à l'annonceur qui doit indiquer par retour les éventuelles modifications. Le non retour dans les délais implique une acceptation tacite.

En cas de non-respect des dates de remise des éléments techniques, une annonce reprenant la raison sociale et les coordonnées de l'annonceur sera réalisée à ses frais. Délai de mise en ligne : 3 jours ouvrables à compter de la réception des éléments techniques. En cas d'annulation d'un ordre pour une cause quelconque, l'acompte de 50% reste acquis à Reed Expositions France.

Reed Expositions France décline toute responsabilité au sujet des éléments techniques qui n'auraient pas été récupérés par les annonceurs ou leurs mandataires dans un délai de trois mois à compter de la dernière insertion.

L'enregistrement par Reed expositions France d'une demande d'insertion publicitaire ne confère à l'annonceur que le droit d'occuper l'espace qui lui est réservé. Les emplacements, formes et modalités d'affichage des insertions proposées ainsi que les tarifs y afférents sont détaillés dans le bon de commande joints aux présentes. Les tarifs ne comprennent pas les

frais techniques tels que les éventuels frais de création et de réalisation des insertions. En dehors des emplacements prévus au tarif de publication, aucune position ne peut être garantie, quelles que soient les stipulations portées par l'annonceur sur la demande d'insertion publicitaire.

Le texte et les illustrations d'une annonce et notamment les marques et dénominations, sont publiés sous la seule responsabilité de l'annonceur. Notamment, les droits de reproduction éventuels des documents photographiques sont à la charge de celui-ci.

L'annonceur dégage Reed Expositions France, l'éditeur, l'imprimeur ou un tiers des responsabilités civiles et pénales qu'ils pourraient encourir du fait des annonces publicitaires qu'ils ont fait paraître sur sa demande. Il les garantit contre tout recours d'un tiers portant sur le contenu de ces insertions publicitaires. L'annonceur s'engage donc à assurer à ses frais la défense de Reed Expositions France, de l'éditeur, de l'imprimeur ou de tout tiers dans le cas où ces derniers feraient l'objet d'une action ou revendication relative au contenu, aux données, informations, messages etc des insertions publicitaires et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi.

La responsabilité de Reed Expositions France ne saurait être engagée au-delà d'un montant total correspondant à 2/12^e du montant global annuel encaissé de la prestation, hors période de prorogation ou de renouvellement.

Toute erreur du fait de Reed Expositions France, de l'éditeur, de l'imprimeur ou d'un tiers dans une annonce ne peut entraîner son annulation. La correction sera apportée dans le catalogue ou les produits publicitaires suivants.

Aucune réclamation ne sera admise si elle n'est effectuée par écrit dans les 8 jours suivants la date d'insertion ou la date de mise en ligne.

Tout retard, suspension ou annulation dans la diffusion de l'insertion publicitaire du fait notamment de défaillances techniques inhérentes au fonctionnement du réseau Internet, extérieures à Reed Expositions France et indépendantes de sa volonté, ne peut motiver un refus de paiement, même partiel de la part de l'annonceur ou de son mandataire, ni ouvrir droit à une nouvelle insertion aux frais de Reed Expositions France ou à une indemnisation, sous quelque forme que ce soit, de l'annonceur ou de son mandataire.

Reed Expositions France ne peut également être tenue responsable des dommages accidentels ou volontaires causés à l'annonceur par des tiers du fait ou par leur connexion au réseau Internet.

L'annonceur renonce à tout recours contre Reed Expositions France ou un tiers, du fait

des pertes, destructions, dommages ou préjudices résultant de l'interruption ou de la perturbation de l'Activité, causés directement ou indirectement, consistant en ou découlant de la défaillance de tout ordinateur, équipement de traitement de dates, microcircuit multimédia, système d'exploitation, microprocesseur (puce informatique), circuit intégré ou composant similaire, ou de tout logiciel, propriété ou non de Reed Expositions France.

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'annonceur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations nominatives qui le concernent. Pour exercer ce droit, l'annonceur doit s'adresser à Reed Expositions France – Service marketing direct.

Reed Expositions France est libre de refuser, conformément aux usages de presse et de publication, l'insertion d'une annonce sans qu'il lui soit nécessaire d'avoir à justifier son refus.

Les emplacements sont affectés selon les dates de réservation des annonceurs. Les factures sont établies en fonction de ces dates de réservation et doivent être réglées à réception. Dans le cas d'un annonceur passant par l'intermédiaire d'une agence mandatée par lui, la facture sera adressée à l'agence avec une copie à l'annonceur. Les publicités sont payables 50 % du montant TTC à la remise du bon de commande et le solde à réception de la facture.

Le défaut de paiement à l'échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la créance et une indemnité fixée, à titre de clause pénale, à 10 % des sommes échues et non réglées. Tout retard de paiement entraînera l'application en sus d'une pénalité de retard à un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal. Le débiteur en situation de retard de paiement sera redevable, de plein droit, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Dans les cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs à 40 euros, Reed Expositions France pourra demander au débiteur une indemnité complémentaire, sur justificatif.

Les relations entre l'annonceur et Reed Expositions France sont en totalité et exclusivement régies par le droit français. En cas de contestation le tribunal de commerce de Nanterre est seul compétent. Toute demande d'insertion publicitaire implique l'acceptation des conditions générales ci-dessus.



Merci de retourner les pages 1 et 2 à :

REED EXPOSITIONS FRANCE – SALON IFTM TOP RESA
52-54, QUAI DE DION BOUTON – CS 80001
92806 PUTEAUX CEDEX France

VOS CONTACTS

ANNABELLE SERRES
+33 (0)1 47 56 52 50 - annabelle.serres@reedexpo.fr
LAURIANNE MERCIER
+33 (0)1 47 56 52 45 - laurianne.mercier@reedexpo.fr
ROCIO COUVREUR
+33 (0)1 47 56 50 51- rocio.couvreur@reedexpo.fr